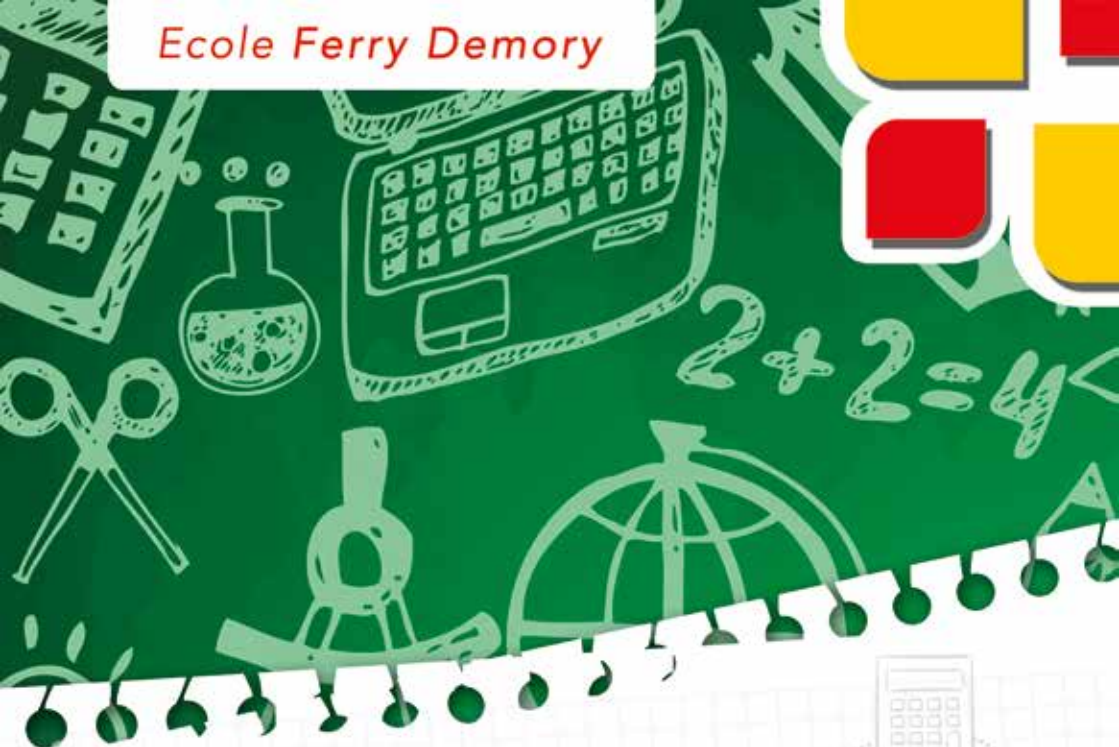


Ecole Ferry Demory



2017/2018

RENTRÉE

L'année scolaire
de mon enfant

Ville de
Lomme



Un projet
qui fait
avancer !

LOMME
ÉDUC'

ÉCOLES MATERNELLES
VILLE DE LOMME

Ecole Ferry Demory

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

7h-8h25 ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

8h25-11h55
TEMPS SCOLAIRE

11h55-13h55 PAUSE MÉRIDIDIENNE

13h55-16h05
TEMPS SCOLAIRE

16h05-18h30
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

11h55-17h30
ACCUEIL
DE LOISIRS
ECOLE
FERRY DEMORY

(déjeuner
au restaurant
scolaire inclus)

17h30-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE
ECOLE CURIE PASTEUR

11h55-13h55 PAUSE MÉRIDIDIENNE

13h55-16h05
TEMPS
SCOLAIRE

16h05-18h30
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

13h55-14h35
TEMPS CALME
ET/OU SIESTE

14h35-16h05
NAP

LÉGENDE :

 Temps scolaire obligatoire / Education Nationale

 Après-midi NAP - Temps périscolaire facultatif / Ville de Lomme

 Temps périscolaire facultatif / Ville de Lomme

L'EMPLOI DU TEMPS DE MON ENFANT

LE TEMPS SCOLAIRE

Education Nationale

Les horaires de classe se répartissent comme suit : 8h25-11h55 et 13h55-16h05.



LES TEMPS PERISCOLAIRES

Ville de Lomme

LE MATIN ► ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (garderie du matin) de **7h à 8h25** dans les locaux situés à proximité ou dans l'école. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

LE MIDI ► PAUSE MÉRIDIENNE de **11h55 à 13h55** au dans les restaurants scolaires des écoles. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*



L'APRES MIDI ► NAP c'est un après-midi par semaine de **14h35 à 16h05**. Ce sont des **parcours gratuits, riches et variés** ! Les enfants profiteront des compétences spécifiques de l'association « Premiers Pas » a travers les nouveaux parcours ludiques « Graine de... » : Théâtre, danse, marionnettes, percussion, jardinage et

photographie... de quoi éveiller la curiosité des plus jeunes ! *Gratuit.*

APRES L'ECOLE

► **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** (garderie du soir) de **16h05 à 18h30** dans les locaux situés à proximité ou dans l'école. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

LE MERCREDI APRES L'ECOLE (2 solutions)

A ► Votre enfant **ne participe pas aux accueils de loisirs**, vous le récupérez à l'école à **11h55**.

B ► Votre enfant **participe aux accueils de loisirs** :

A 12h, il est pris en charge par des animateurs au sein de son école qui l'emmèneront déjeuner au **restaurant scolaire de l'école Ferry Demory** puis en **accueil de loisirs** au sein de cette même école. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

Entre 17h et 17h30 : vous récupérez votre enfant à l'**école Ferry Demory** (15 rue Albert Deberdt).

Après 17h30 : accueil périscolaire ouvert jusque 18h30. Vous le récupérez à la garderie de l'**école Curie Pasteur** (Avenue de la Délivrance). *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*



QUEL ENCADREMENT POUR MON ENFANT ?



Romy ZAGHBIB

ECOLE MATERNELLES ET ELEMENTAIRES
VILLE DE LOMME

COORDINATRICE GÉNÉRALE

Mission : coordonner l'organisation générale des NAP et l'ensemble des équipes encadrantes au sein des écoles.

ECOLE MATERNELLES ASSOCIATION 1^{ERS} PAS



Beline LEBRETON

COORDINATRICE DE TERRAIN

Mission : accompagner les équipes dans la mise en oeuvre pratique et matérielle de leurs parcours NAP.

Présence au sein des écoles durant les parcours NAP.



Daouia ACHOUR

REFERENT DE SITE

Mission : coordonner et gérer les équipes d'animateurs en place sur les temps des parcours NAP.

(Référént diplômé du BAFD ou d'un BPJEPS)

INFOS

SERVICE ENFANCE EDUCATION VILLE DE LOMME

792 bis Av. de Dunkerque 59160 Lomme

Tél. 03 20 48 44 07

Tél. 03 20 48 44 23

serviceenfanceeducation@mairie-lomme.fr

.....
Horaires d'ouverture : mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h
et 13h30-17h30 / Jeudi : 13h30-17h30 / Samedi : 8h30-12h
Sur RDV : lundi 13h30-17h30 et jeudi 8h30-12h

RAPPELS

► INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Garderie, NAP, restauration scolaire, accueils de loisirs du mercredi, études... toutes ces activités dites « périscolaires », gérées par la Ville, nécessitent une **inscription annuelle obligatoire à faire AVANT LE MARDI 29 AOÛT.**



Procédez aux **inscriptions en ligne** en vous rendant sur le **KIOSQUE FAMILLE**, accessible depuis www.ville-lomme.fr. Sinon, rendez-vous au service Enfance Education.

► MODIFICATIONS EN COURS D'ANNÉE

En cas **d'absence de votre enfant ou pour toute modification en cours d'année** (rdv médical, changement de coordonnées téléphoniques) merci de contacter le service Enfance Education ou rendez-vous sur le **KIOSQUE FAMILLE**.

CALENDRIER 2017/ 2018

► **RENTÉE SCOLAIRE** :
Lundi 4/09

► **VACANCES SCOLAIRES** :

- **Vacances d'automne**
Samedi 21/10 au dimanche 6/11

- **Vacances de fin d'année**
Samedi 23/12 au dimanche 7/01

- **Vacances d'hiver**
Samedi 24/02 au dimanche 11/03

- **Vacances de printemps**
Samedi 21/04 au dimanche 6/05

- **Vacances d'été** : Samedi 7/07

